

## Mission

Le technicien espaces verts est chargé des travaux d'aménagement et d'entretien des espaces plantés et des milieux naturels, y compris les circulations pour piétons, moyens de transport non motorisés et personnes à mobilité réduite. Il réalise la multiplication et la conservation des végétaux.

## Activités principales

- ◆ Gérer une pépinière (approvisionnements, évaluation des besoins en végétaux et planification annuelle des mises en culture, multiplication et élevage des végétaux, conservation, etc.).
- ◆ Assurer les travaux d'aménagement et d'entretien des espaces plantés et des milieux naturels (estimation, quantification, planification, réalisation, suivi et contrôle des interventions réalisées en sous-traitance, etc.).
- ◆ Organiser et réaliser les travaux d'aménagement et de maintenance des infrastructures des espaces plantés et des milieux naturels (petites maçonneries, terrassement, dallage, circulations douces, signalétique, etc.).
- ◆ Préparer les commandes et les approvisionnements en outillage et en matière première (terreau, graines, engrais, produits phytosanitaires, désherbants sélectifs, etc.).
- ◆ Coordonner et contrôler les interventions d'une équipe de jardiniers en interne ou en sous-traitance.
- ◆ Superviser le fonctionnement d'un système d'arrosage automatique. Assurer sa programmation en fonction des besoins saisonniers.
- ◆ Consigner ses travaux, rédiger des rapports d'intervention et rendre compte.
- ◆ Gérer les collections végétales, assurer la préservation des espèces (multiplication des essences rares ou protégées, surveillance de leur évolution, observations phénologiques, etc.).
- ◆ Renseigner et tenir à jour la banque de données informatisée et le repérage cartographique des espèces végétales en collection.
- ◆ Veiller à l'application des règles et des consignes de sécurité pour l'utilisation des véhicules, des produits, l'entretien des matériels ainsi que de l'outillage.

- ◆ Assurer la mise en oeuvre des techniques d'agriculture biologique dans le cadre d'une politique de développement durable.
- ◆ Organiser et assurer l'entretien périodique et préventif ainsi que les réparations du parc de matériel motorisé.

## Compétences principales

### Connaissances

- ◆ Connaissance générale des techniques et des méthodes d'aménagement, d'installation et d'entretien des espaces verts.
- ◆ Connaissance générale des techniques agronomiques et horticoles ainsi que des techniques de multiplication et de micro propagation des végétaux (bouturage, greffage, etc.).
- ◆ Connaissance générale de la botanique (systématique, reconnaissance des végétaux, etc.).
- ◆ Connaissance générale, au plan des principes et des techniques, de la mécanique agricole.
- ◆ Connaissance du plan, de l'organisation et du fonctionnement du site.

### Compétences opérationnelles

- ◆ Identifier les problèmes phytosanitaires des végétaux et déterminer les traitements préventifs et curatifs adaptés, y compris ceux homologués en lutte biologique.
- ◆ Gérer une pépinière.
- ◆ Utiliser et interpréter un descriptif, un plan d'exécution et définir un planning saisonnier.
- ◆ Appliquer les règles d'hygiène et de sécurité du domaine d'activités.
- ◆ Connaître la mise en oeuvre des techniques d'agriculture biologique.
- ◆ Gérer des collections végétales.
- ◆ Réaliser, utiliser et interpréter un plan de localisation et un système d'information géographique.
- ◆ Utiliser les outils bureautiques et les outils informatiques pour la gestion des banques de données.
- ◆ Anglais : compréhension écrite niveau I

### Conditions particulières d'exercice

- ◆ L'activité peut entraîner des contraintes horaires.
- ◆ Détenion du permis de conduire souhaitable pour l'ensemble des véhicules du parc.

## Formation professionnelle souhaitable

Travaux paysagers, productions horticoles, aménagement de l'espace, taille et soin des arbres, gestion et protection de la nature.

## Tendances d'évolution

Évolution des techniques d'entretien différencié des milieux naturels, des normes de sécurité pour l'entretien du patrimoine arboré, d'agriculture biologique, d'entretien et d'aménagement des circulations douces, d'aménagement paysager, de multiplication et de conservation des végétaux

---